

**MAIRIE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE**

ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2015**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Jean-Pierre COMTE, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Pamela BARATELLA, Vincent BLANC, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Jean-Yves MEIGNEN, Rose MEUNIER, Isabelle OUDOT.

EXCUSE : Bernard RENIET.

ABSENT :

1. Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité (délibérations, arrêtés et leurs annexes).

2. Modification du contrat d'abonnement au réseau d'eau potable.

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité la nouvelle écriture du contrat d'abonnement au réseau d'eau potable qui sera expédié à chaque abonné.

3. Syndicat Intercommunal Exploitation de Fourrière – retrait du syndicat de la commune de Mallemoisson.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le retrait de la commune de Mallemoisson du Syndicat Intercommunal Exploitation de Fourrière de Vallongues.

4. Don de 13 photographies à la commune.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le don de 13 photographies de l'intérieur de la Rotonde.

5. Création d'un emploi avenir pour le service technique.

Les membres de l'assemblée délibérante acceptent à l'unanimité la création d'un second emploi avenir qui sera affecté au service technique de la commune.

6. Avenant à la convention d'occupation des halles.

Le conseil municipal décide de reporter ce dossier à la prochaine séance, des informations complémentaires étant parvenues à Monsieur le Maire juste avant la séance.

7. Programme d'Aménagement Solidaire (PAS) – réforme des délibérations précédentes – adjonction de points subventionnables.

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de réformer les délibérations précédentes relatives au PAS.

Ils décident à l'unanimité d'inclure dans le PAS la maîtrise d'œuvre du projet phare (délocalisation de la mairie, réfection et extension de la salle des fêtes et aménagement de la place René Char).

Ils décident de déposer un dossier de demande de subvention au titre du PAS pour financer le projet d'aménagement de la place René Char.

8. Compte-rendu du maire au titre des délégations permanentes.

Les membres de l'assemblée prennent acte du compte-rendu du maire au titre des délégations permanentes qui lui ont été consenties (1 don).

A Simiane la Rotonde, le 1^{er} octobre 2015.

Le Maire, Louis LAUDUN

